

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>15 886-D</b>		<b>DSDC 15 886 GREY 5KG</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300789</b>	Date de révision	<b>27.01.2016</b>
Version	<b>2.4</b>	Date d'impression	<b>25.07.2017</b>
Numéro de la matière	<b>1061124</b>	Page	Page 1 of 15

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Numéro de la matière : **1061124**

Nom commercial : **15 886-D**  
**DSDC 15 886 GREY 5KG**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fabrication de revêtements céramiques et de préparations pour la décoration, destinés à subir un traitement thermique sur le verre et la céramique.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ferro Spain, S.A.  
Carretera Valencia-Barcelona Km 61,5  
12550 Almazora (Castellón)

Téléphone : +34964504450  
Téléfax : +34964504421  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : gestion.msds@ferro.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro local : +(33)-975181407  
CHEMTREC Numéro International : +(1)-703-527-3887 appelez gratuitement

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité, Catégorie 1A H350i: Peut provoquer le cancer par inhalation.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2 H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15 886-D		DSDC 15 886 GREY 5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300789	Date de révision	27.01.2016
Version	2.4	Date d'impression	25.07.2017
Numéro de la matière	1061124	Page	Page 2 of 15

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H317 H350i H373  
 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 Peut provoquer le cancer par inhalation.  
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
 P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
 P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
 P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:  
 périclase grise de Co-Ni

### Etiquetage supplémentaire:

.Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

L'inhalation prolongée de poussière fine de quartz peut entraîner la pneumoconiose (silicose) si la valeur limite au poste de travail est dépassée. Les symptômes d'une silicose peuvent se traduire par l'inflammation chronique du système respiratoire. Il peut y avoir un risque d'augmentation du cancer du poumon pour des personnes déjà affectées par la silicose.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Verre/Fritte

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15 886-D		DSDC 15 886 GREY 5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300789	Date de révision	27.01.2016
Version	2.4	Date d'impression	25.07.2017
Numéro de la matière	1061124	Page	Page 3 of 15

Pigment inorganique  
Minéral silicatique

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
périclase grise de Co-Ni	68186-89-0 269-051-6 /	Carc. 1A; H350i STOT RE 1; H372 Skin Sens. 1; H317	>= 1 - < 10
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
Quartz	14808-60-7 238-878-4 /		< 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS****4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15 886-D		DSDC 15 886 GREY 5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300789	Date de révision	27.01.2016
Version	2.4	Date d'impression	25.07.2017
Numéro de la matière	1061124	Page	Page 4 of 15

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
 Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Aucun(e) à notre connaissance.
Risques	: Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer le cancer par inhalation. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	: Utiliser un équipement de protection individuelle.
---------------------------	------------------------------------------------------

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15 886-D		DSDC 15 886 GREY 5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300789	Date de révision	27.01.2016
Version	2.4	Date d'impression	25.07.2017
Numéro de la matière	1061124	Page	Page 5 of 15

Assurer une ventilation adéquate.  
 Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
 Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière.  
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

# SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables.  
 Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Équipement de protection individuel, voir section 8.  
 Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.  
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
 Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
 Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>15 886-D</b>		<b>DSDC 15 886 GREY 5KG</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300789</b>	Date de révision	<b>27.01.2016</b>
Version	<b>2.4</b>	Date d'impression	<b>25.07.2017</b>
Numéro de la matière	<b>1061124</b>	Page	Page 6 of 15

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Autres données : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Exprimé comme	Base
Quartz	14808-60-7	VME (Fraction de poussière alvéolaire)	0,1 mg/m3		FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes				

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Donnée non disponible

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains  
Remarques : Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15 886-D		DSDC 15 886 GREY 5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300789	Date de révision	27.01.2016
Version	2.4	Date d'impression	25.07.2017
Numéro de la matière	1061124	Page	Page 7 of 15

aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.  
Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m<sup>3</sup> le masque anti-poussière est recommandé.
- Mesures de protection : Porter un équipement de protection adéquat.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : poudre
- Couleur : gris
- Odeur : inodore
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : Non applicable
- Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : Non applicable
- Point d'éclair : Non applicable
- Taux d'évaporation : Non applicable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>15 886-D</b>		<b>DSDC 15 886 GREY 5KG</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300789</b>	Date de révision	<b>27.01.2016</b>
Version	<b>2.4</b>	Date d'impression	<b>25.07.2017</b>
Numéro de la matière	<b>1061124</b>	Page	Page 8 of 15

Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Donnée non disponible
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Non applicable

## 9.2 Autres informations

Indice de réfraction	: Non applicable
----------------------	------------------

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15 886-D		DSDC 15 886 GREY 5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300789	Date de révision	27.01.2016
Version	2.4	Date d'impression	25.07.2017
Numéro de la matière	1061124	Page	Page 9 of 15

## 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

## 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Stable dans des conditions normales.

# SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Remarques: Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15 886-D		DSDC 15 886 GREY 5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300789	Date de révision	27.01.2016
Version	2.4	Date d'impression	25.07.2017
Numéro de la matière	1061124	Page	Page 10 of 15

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation cutanée: Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Remarques: A un effet sensibilisant.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Peut provoquer le cancer par inhalation.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1 Toxicité****Produit:**

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

**12.2 Persistance et dégradabilité****Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15 886-D		DSDC 15 886 GREY 5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300789	Date de révision	27.01.2016
Version	2.4	Date d'impression	25.07.2017
Numéro de la matière	1061124	Page	Page 11 of 15

**Composants:****périclase grise de Co-Ni:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

**Quartz:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****périclase grise de Co-Ni:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**Quartz:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol****Produit:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****périclase grise de Co-Ni:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

**Quartz:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****Produit:**

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15 886-D		DSDC 15 886 GREY 5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300789	Date de révision	27.01.2016
Version	2.4	Date d'impression	25.07.2017
Numéro de la matière	1061124	Page	Page 12 of 15

## 12.6 Autres effets néfastes

### Produit:

Information écologique supplémentaire : Remarques: Donnée non disponible  
 Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
 Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
 Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.  
 Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
 Eliminer comme produit non utilisé.  
 Ne pas réutiliser des récipients vides.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques :  
 Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de bateau : N/A  
 Catégorie de pollution : N/A

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15 886-D		DSDC 15 886 GREY 5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300789	Date de révision	27.01.2016
Version	2.4	Date d'impression	25.07.2017
Numéro de la matière	1061124	Page	Page 13 of 15

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs : N'est pas interdite ni/ou contrôlée
- REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : péril classe grise de Co-Ni
- Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : N'est pas interdite ni/ou contrôlée
- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).
- REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : N'est pas interdite ni/ou contrôlée
- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : N'est pas interdite ni/ou contrôlée
- Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : N'est pas interdite ni/ou contrôlée
- Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable
- Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 73: Maladies professionnelles causées par l'antimoine et ses dérivés.
- 25: Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline, des silicates cristallins, du graphite ou de la houille.
- 70: Affections professionnelles provoquées par le cobalt et ses composés.
- Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Ce produit nécessite une surveillance médicale renforcée selon l'article R4624-18 (Code du travail)
- Ce produit nécessite une surveillance médicale renforcée

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15 886-D		DSDC 15 886 GREY 5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300789	Date de révision	27.01.2016
Version	2.4	Date d'impression	25.07.2017
Numéro de la matière	1061124	Page	Page 14 of 15

selon l'article R4624-18 (Code du travail)

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

REACH	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
CH INV	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Dans l'inventaire TSCA
DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.
AICS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
ISHL	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

**Inventaires**

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TSCA (USA), CH INV (Schweiz), MY INV (Malaysia), TR INV (Türkei), TW INV (Taiwan)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Non applicable

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour phrase H**

H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H350i	: Peut provoquer le cancer par inhalation.
H372	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

**Texte complet pour autres abréviations**

Carc.	: Cancérogénicité
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>15 886-D</b>		<b>DSDC 15 886 GREY 5KG</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300789</b>	Date de révision	<b>27.01.2016</b>
Version	<b>2.4</b>	Date d'impression	<b>25.07.2017</b>
Numéro de la matière	<b>1061124</b>	Page	Page 15 of 15

---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.